

Le Woippyzien

Mensuel d'information



**À Woippy
au 20 avenue de Thionville
Bientôt
la piscine
métropolitaine !**



Au sommaire :

P4&5 / Dossier :
Bientôt les vacances,
pensez à sécuriser
votre habitation !

P6&7 / L'Agenda

P8 / État-civil / Divers

PISCINE

LA PISCINE MÉTROPOLITAINE VERRA LE JOUR À WOIPPY

D'ici quelque temps, une piscine métropolitaine sera construite à Woippy au 20 avenue de Thionville.
Présentation de ce beau projet d'envergure.



Savez-vous qu'il manque des piscines au sein de l'Eurométropole de Metz qui recense 46 communes dont évidemment Woippy ? En effet, selon une étude réalisée, en 2021, par la Fédération française de natation, il manque actuellement 1 000 m² de bassin dans le périmètre de l'Eurométropole. Et ce sont les enfants qui en payent le prix. Faute de créneaux disponibles, ils sont nombreux à ne pas bénéficier de cours de natation à l'école. Car apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Elle est donc assortie d'un caractère obligatoire. Ainsi les élus métropolitains se sont penchés sur la question et ont ainsi voté et acté, le 15 novembre 2021, la construction d'une piscine métropolitaine qui sera édifiée dans notre commune et plus précisément au 20 avenue de Thionville, dans les anciens locaux des halles industrielles de la SOLLAC. Élément important : cette piscine sera gérée par l'Eurométropole. Ce qui sera une première. Elle sera donc construite à des fins métropolitaines et accueillera non seulement les Woippyciens mais aussi les habitants de la Métropole qui dénombre quelque 230 000 habitants. A noter que cette piscine métropolitaine fait partie du projet global qui comprend la création du Marché couvert.

Ce que sera la piscine métropolitaine

Le futur centre aquatique, qui aura une vocation mixte tournée vers les activités d'apprentissages scolaires, ludiques et sportives sera équipé :

- d'un bassin de nage de 25 m avec six couloirs.
- d'un bassin d'apprentissage, d'activités et de loisirs composé de deux lignes d'eau et d'un espace d'hydrothérapie.
- d'une pataugeoire.
- d'un espace extérieur équipé d'un solarium minéral et végétal.
- d'un espace bien être (sauna, hammam, douches sensorielles).

Il sera construit à Woippy sur l'ancien site des halles industrielles de la SOLLAC situé au 20 avenue de Thionville, dans notre commune et comprendra une superficie totale de 7 700 m² parmi lesquels 3 700 m² seront dédiés à l'espace construit et 4 000 m² aux espaces extérieurs. Un arrêt de bus et un dépose minute seront prévus devant le complexe facilitant ainsi son accès.

UNE PISCINE QUI RESPECTERA L'ENVIRONNEMENT

Ce complexe aquatique respectera de façon stricte l'environnement et aura de multiples objectifs :

- Le premier aspect est celui de la consommation en énergie de la future piscine métropolitaine. **La piscine métropolitaine, qui verra le jour à Woippy, consommera 15% de moins que la consommation habituelle des piscines actuelles.** Elle sera chauffée par l'Usine d'électricité de Metz (UEM) via le chauffage urbain. Ce qui présente des avantages. En effet le chauffage urbain est un outil écologique de haute performance au service de la collectivité, sa production est centralisée et permet ainsi de maîtriser au mieux les coûts de production, et une stabilité des prix de vente.

- L'autre élément important voire primordial est celui de la consommation d'eau. **La future piscine métropolitaine aura une consommation d'eau nettement inférieure à ce qui se pratique actuellement, puisqu'elle consommera presque deux tiers de moins que les piscines en activité et non rénovées.**

- Un recours aux énergies renouvelables et de récupération permettant de couvrir au moins 70 % des consommations énergétiques du futur centre aquatique. (L'éclairage LED sera utilisé. Pas moins de 500 m² de panneaux solaires photovoltaïques



seront installés).

- **L'utilisation de matériaux naturels** comme par exemple une toiture végétalisée, une charpente bois, des isolants naturels de type chanvre, du bardage et clôture en résille de bois.

- **La récupération de l'eau pluviale** pour le lavage des plages extérieures et l'alimentation des toilettes.

- **Des équipements sanitaires économes en eau.**

Ainsi ce projet d'envergure, attendu par la population, présente de nombreux atouts.

Il vient également répondre à des attentes réelles. Deux constats s'imposent en effet fortement et alimentent la volonté de créer un tel complexe :

- Une attente forte de la part des associations sportives métropolitaines qui peinent à satisfaire les demandes croissantes de leurs adhérents faute de places disponibles dans les piscines de l'Eurométropole de Metz.

- Une baisse tendancielle de la fréquentation des piscines dites classiques au profit des centres aquatiques proposant une réelle offre de loisirs et/ou de bien-être.

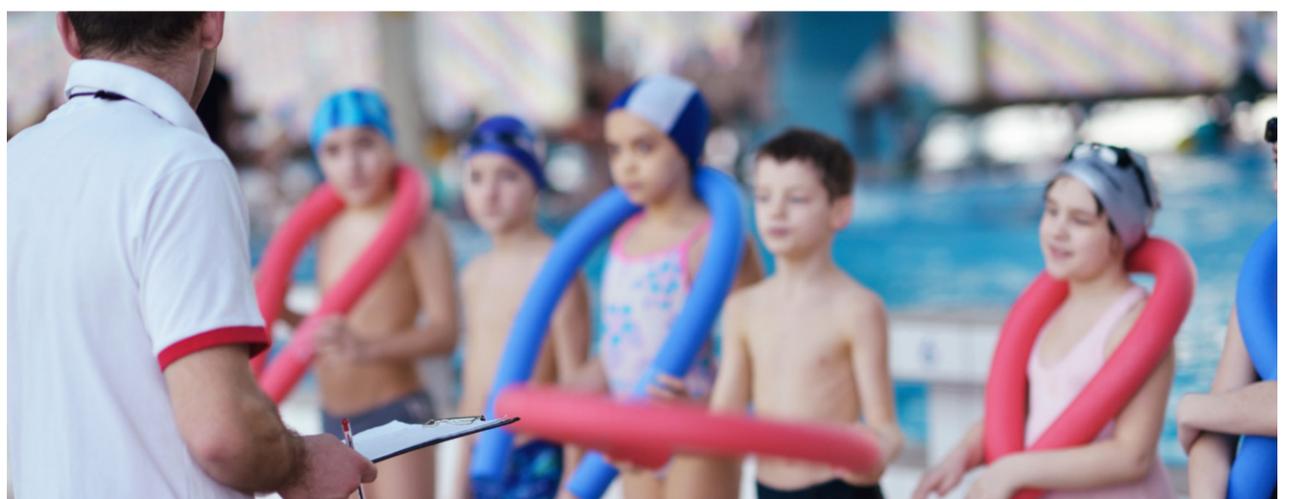
CÉLINE BAEY :

(Conseillère pédagogique en Education physique et sportive)

"C'EST UNE IMMENSE CHANCE POUR LES ÉLÈVES D'AVOIR UN TEL COMPLEXE"

Les écoliers woippyens connaissent bien le visage de Céline Baey puisqu'elle a un rôle plus qu'actif au sein de l'Education nationale. Elle ne cache pas son enthousiasme quant à la future construction de ce complexe métropolitain. **« C'est une immense chance pour les élèves du secteur car actuellement la politique nationale en matière de natation recommande la mise en œuvre de trois cycles obligatoires. En Moselle, le choix s'est porté de donner des cours de natation aux enfants de grande section de maternelle, de CP et de CM2 ».** Mais

le problème c'est que sur le secteur de Woippy et de Metz, il manque cruellement de bassins. **« Actuellement, sur Woippy, on ne peut pas enseigner la natation comme nous le**



souhaiterions mais uniquement aux enfants de CP qui sont contraints d'aller à Montigny-lès-Metz ou à Metz et ce quand il y a des créneaux disponibles. La natation est un des seuls apprentissages de l'école qui sauve des vies ». Grâce à ce bassin, les enfants de Woippy et les autres et quel que soit le cycle dans lequel ils sont, pourront apprendre à nager et ce dans d'excellentes conditions.

La future piscine métropolitaine qui verra le jour à Woippy sera incontestablement une véritable aubaine pour la région.

PISCINE



BIENTÔT LES VACANCES : PENSEZ À SÉCURISER VOTRE HABITATION !

Bientôt la période estivale et des départs en vacances. Pour éviter que votre habitation ne soit visitée, la rédaction du Woippyvien vous prodigue quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises.



lons, si vous possédez l'un de ces moyens, de l'indiquer clairement avec un écriteau. Cela peut éventuellement les dissuader. Si vous êtes dans la capacité de le faire, pensez à installer des détecteurs tout autour de votre logement, et même dans votre jardin. Avant de partir, vérifiez que toutes les piles soient bien chargées, pour être tranquille.

2. Soyez discret sur votre départ en vacances

Quand vous êtes sur le point de partir en voyage, l'euphorie peut vous amener à communiquer autour de vous à propos de ce sujet. Toutefois, vous faites une erreur ! En effet, il vaut mieux être discret quant à votre départ, afin d'éviter que l'information ne se diffuse. Nombreux sont ceux d'entre nous qui ont quelques velléités de publier sur les réseaux sociaux quelques photos de notre bouille bronzée sur une plage idyllique. En effet, il n'est pas recommandé d'annoncer cette nouvelle sur vos réseaux sociaux, Facebook, Instagram ou autre, même si pensez avoir protégé au maximum votre compte, il n'est pas prudent d'annoncer à vos contacts que vous êtes en vacances. Si vous y tenez vraiment, ne postez vos photos de plage et coquillages qu'après être rentrés. Vous éviterez quelques mauvaises surprises. N'indiquez pas sur votre répondeur téléphonique que vous êtes partis vous reposer. Pour ne pas donner de mauvaises idées à certains, il est plus prudent de ne pas modifier votre répondeur téléphonique, ou en tous cas, ne pas indiquer que vous ne serez pas présent à votre domicile.

3. Bien pensez à ranger

Ceux qui possèdent un jardin n'y songent pas forcément. Oublier de ranger vos outils de bricolage ou de jardinage est une grave erreur, puisque les cambrioleurs usent parfois d'ingéniosité pour passer à l'acte et n'hésitent pas à utiliser les outils appartenant au propriétaire de la maison qu'ils vont visiter. Une échelle laissée à l'extérieur de la maison peut être une aubaine pour leur faciliter la tâche. Si vous n'avez pas la possibilité de la ranger dans votre garage, fixez-la au sol ou mettez un gros cadenas. Idem pour vos outils de jardin qui traînent et qui peuvent se révéler être une porte d'entrée chez vous.

4. Trouvez une solution pour votre courrier

L'une des méthodes utilisées par les cambrioleurs lors de leurs sessions de repérage, est de regarder si le courrier est relevé régulièrement. Pensez qu'un amas de prospectus peut laisser présager que vous n'êtes pas chez vous. Il est donc important d'utiliser l'une des méthodes suivantes. Soit utiliser la méthode

Les beaux jours approchent et les départs en vacances aussi ! Pour éviter que votre maison ou votre appartement ne fasse l'objet d'un cambriolage, la rédaction du Woippyvien vous donne quelques astuces pour éviter ce désagrément qui peut être traumatisant. 72 % des français pensent que les cambriolages ont plus souvent lieu la nuit. Ceci est totalement faux ! En effet, 80 % des cambriolages ont lieu la journée. Les cambrioleurs agissent souvent après avoir repéré les habitudes de vie de leurs victimes. Les malfaiteurs agissent surtout pendant les heures de travail des résidents : 55% des cambriolages ont lieu entre 14h et 17h. Ainsi, après quelques temps à observer les faits et gestes des habitants du logement qui les intéresse, il est possible pour les cambrioleurs de connaître quelles sont à peu près leurs horaires d'entrée et de sortie. Il est donc plus facile pour eux de pénétrer dans le domicile au moment propice. La prévention contre le cambriolage consiste à adopter les bons gestes au quotidien et à installer de bons équipements de sécurité. Dis-

crétion, dissuasion et sécurisation sont donc les maîtres-mots en matière de prévention de cambriolage.

Dix conseils pour éviter un cambriolage

Voici quelques conseils pour éviter ou limiter le risque de vous faire cambrioler. Comme le dit la formule : **« on n'est jamais trop prudent »**. Comme le dit très justement un policier municipal de Woippy : **« Plus vous mettez des obstacles et plus le risque d'être cambriolé sera réduit »**.

1. Utiliser un système d'alarme pour faire fuir les voleurs

Avec son amplitude sonore importante, la sirène d'une alarme peut vite effrayer un cambrioleur. Sa crainte d'être remarqué le pousse généralement à fuir dès qu'un bruit retenti. Il existe plusieurs types de dispositifs qui peuvent vous protéger : détecteur de mouvement, détecteur de chaleur, d'ouverture de porte ou encore détecteur de bris de vitre, le choix est large et dépend de vos préférences.

Vous pouvez également opter pour une solution qui appelle directement une entreprise spécialisée dès que l'un des appareils se met en route. Ainsi, elle peut enfumer un intrus ou appeler les forces de l'ordre. Nous vous conseil-

DOSSIER

de l'autocollant « stop pub » sur la boîte aux lettres. En effet, si vous mettez un tel autocollant, en principe, vous ne devez pas recevoir de prospectus. Cela permettra d'éliminer plus de 80 % de votre courrier et désengorgera donc votre boîte aux lettres. Vous pouvez également faire suivre votre courrier pour l'avoir même en vacances et surtout si vous partez pour une durée assez importante. Il vous est possible, moyennant entre 20 et 100 €, de faire suivre votre courrier pour le faire arriver sur votre lieu de villégiature. Vous pouvez faire cette demande de transfert pour une durée allant de 1 jour jusqu'à 1 an. Ainsi, vos courriers vous seront transmis en lettre prioritaire. Autre possibilité : faire garder son courrier par La Poste pour ne pas encombrer la boîte aux lettres. Ce service payant proposé par La Poste est possible pour une absence entre 1 jour et 2 mois. Le lendemain de la date d'arrivée, votre facteur vous apportera l'ensemble de votre courrier recensé pendant vos vacances.

5. Simuler votre présence pour décourager les cambrioleurs

Pour limiter les risques de cambriolage de votre logement, vous pouvez trouver quelques techniques pour simuler votre présence dans votre habitation. Vous pouvez opter pour plusieurs méthodes. Rien de mieux qu'entretenir de bons rapports avec votre voisinage afin de vous faire aider par un voisin pour laisser penser que vous êtes présent. Voisin auquel vous pourrez laisser les clés de votre logement si vous avez pleine confiance en lui. Effectivement, l'une des meilleures manières de lais-

ser penser que vous êtes présent au domicile, est d'ouvrir et de fermer les volets quasi-quotidiennement. De fait, il n'y aura pas vraiment de doutes sur votre présence au logement. Aussi, l'idéal est, si vous ne possédez pas de garage ou de parking fermé, de donner les clés à votre proche pour que celui-ci bouge la voiture de place une ou deux fois par semaine.

6. Proposez votre habitation à des amis ou à votre famille

Vous pouvez également proposer à des amis ou à de la famille de passer quelques nuits dans votre logement. Cela permettra d'apporter de la vie à celui-ci. Veillez toutefois à rédiger un contrat dit de prêt d'usage, en indiquant bien les dates de votre départ et de votre retour. En cas de problèmes, ce dernier permettra d'éviter tout litige ou problèmes avec votre assurance. La situation sera claire dès le départ.

7. Trouvez une cachette intelligente pour vos bijoux et objets de valeur

Les bijoux sont les biens les plus recherchés par les voleurs. Généralement de petites tailles et d'une grande valeur, ils sont faciles à emporter et ne prennent que quelques courtes secondes à mettre dans un sac. Il est donc important de bien les cacher. Il faut penser que certains cambrioleurs sont experts en la matière, et que des cachettes basiques sont facilement repérables pour eux. Réfléchissez donc à des endroits beaucoup plus subtils.

8. Se faire épauler par la technologie

Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile.

Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles. Par contre, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants. Si vous décidez d'équiper votre domicile d'une caméra, sachez que vous ne pouvez filmer que l'intérieur de votre propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Vous ne pouvez pas filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de votre véhicule garé devant votre domicile. Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités. Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou par exemple), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi.

9. Fermez bien vos portes et vos fenêtres

Fermez complètement vos fenêtres quand vous partez. Ne les laissez pas non plus en mode oscillo-battant, cela offre un accès facile aux cambrioleurs. Certains assureurs refusent dans ce cas de rembourser les biens volés et les dégâts causés, même si le cambrioleur est entré par un autre moyen.

10. Prévenez la police ou la gendarmerie pour bénéficier de l'OTV (voir angle)

Vous partez en vacances ou en week-end : Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

En France, les cambriolages sont un véritable fléau avec des chiffres en constante augmentation sauf à Woippy où depuis 2008 ils sont en baisse de 20 %. Dans notre commune, l'OTV a été mise en place en 2001 et peut être sollicitée toute l'année auprès de la police municipale de Woippy. Il s'agit d'un dispositif qui permet de faire surveiller durant les vacances de ses occupants une habitation (maison ou appartement) par les services de police. Alors si vous vous absentez même pour une courte durée, n'hésitez pas à solliciter l'OTV et ce de deux façons possibles : la personne qui demande l'OTV (**à noter que ce dispositif est totalement gratuit**) soit se connecte sur le site internet de la ville de Woippy, télécharge le document et le renvoie par mail à la police municipale ou soit se rend directement dans les locaux de la police municipale située rue du Fort Gambetta et remplit le formulaire. Une fois cette démarche accomplie, les agents vont surveiller le domicile du requérant en effectuant des patrouilles en journée et la nuit, en faisant le tour de l'habitation et en regardant si les accès n'ont pas été forcés.

Renseignements : www.mairie-woippy.fr
Email de la police municipale de Woippy :
woippy.police.municipale@wanadoo.fr
Tél police municipale : 03 87 32 92 90



N'hésitez pas à appeler la police municipale de Woippy pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances

RENCONTRE/CONCERT

Soirée culturelle « Yallah Gaza »

Vendredi 16 juin à partir de 18h30

Maison Pour Tous

Maison Pour Tous en partenariat avec l'association France Palestine Solidarité

Tarif : 5 €. Exposition photos de Palestine, petite restauration sur place.

Démonstration de danses folkloriques et projection du film documentaire de Roland Nurier "Yallah Gaza".

Renseignements au 03 87 31 13 74 / 06 95 64 92 79 ou par mail : afps57@free.fr

Spectacle de théâtre

Samedi 17 juin à 20h30

MJC des 4 Bornes

Entrée gratuite

Spectacle de fin d'année des activités de la MJC

Samedi 24 juin à 15h

Salle Saint Exupéry

MJC des 4 Bornes

Entrée libre

SPORTS

Stages Yoga Kundalini

Samedi 3 juin de 14h à 16h

Atrium

Maison Pour Tous, projet soutenu par la Politique de la Ville
Proposée par Anne Marincault - tarif : 25 €

Sport nature pour les 11/17 ans

« Sport d'eau »

Samedi 3 juin de 13h à 18h

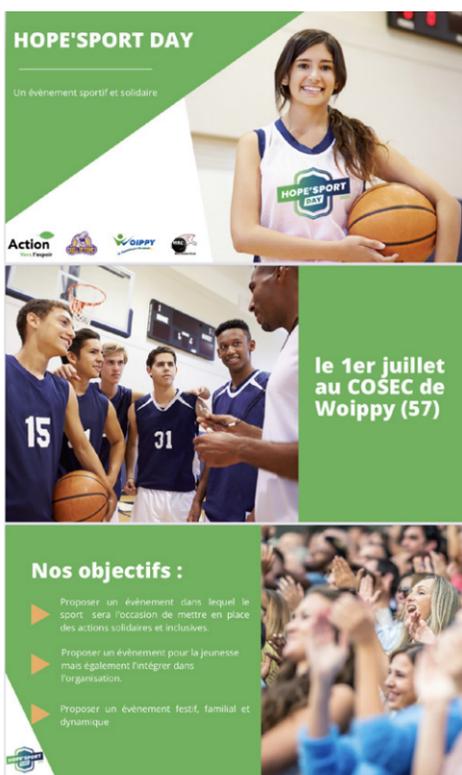
Maison Pour Tous, projet soutenu par la Politique de la Ville
Lieu et tarif : se renseigner auprès de la MPT

Stage pilate niveau intermédiaire-confirmé

Samedi 10 juin de 14h à 16h

Maison Pour Tous

Proposé par Karine Tempel.
Tarif : 25€



HOPE'SPORT DAY
Un événement sportif et solidaire

le 1er juillet au COSEC de Woippy (57)

Nos objectifs :

- Proposer un événement dans lequel le sport sera l'occasion de mettre en place des actions solidaires et inclusives.
- Proposer un événement pour la jeunesse mais également l'intégrer dans l'organisation.
- Proposer un événement festif, familial et dynamique.



1er TROPHÉE STÉPHANIE WOIPPY OIPPY
(ex - Tournoi des Fraises)

Inscription : www.ten-nis.com

Du 10 juin au 2 juillet 2023

Seniors dames et messieurs de NC à 4/6

400 € de prix
500 € de lots
Consolante

Limite d'engagement
4e séries : 2 juin
3e séries : 9 juin
2e séries : 18 juin

17€ (jeunes 13 €)

TEN FEDERATION FRANÇAISE NIS

OIPPY

Moselle GrandEst

Stage de Self-Défense

Dimanche 11 juin de 9h à 12h

MJC des 4 Bornes

À partir de 15 ans

Tarif : 15€, paiement par chèque ou par espèce (compte juste) auprès de Pascal Lapp

Inscription au 07 67 42 23 37

Coupe de France juniors de Quidditch

Samedi 17 juin de 8h30 à 18h - Stade du Pâtis

Association Quidditch Metz Métropole

Marche gourmande dans le quartier des 4 Bornes

Dimanche 18 juin (programme en cours)

Organisée par le secteur ados, projet d'auto-financement pour réaliser leur projet de week-end à Disneyland Paris.

Renseignements auprès du secteur enfance-jeunesse au 07 76 09 55 02

Sport nature pour les 11/17 ans

« Escalade sur falaise »

Samedi 1er juillet de 13h à 18h

Montois-la-Montage

Maison Pour Tous, projet soutenu par la Politique de la Ville
Tarif : adhésion MPT + 5 €

Association des séniors de Woippy Centre

Les mercredis de 9h à 10h

Salle Michel Bonnet

Le 1er semestre se terminera le mercredi 28 juin pour une reprise le mercredi 6 septembre.

Pour devenir adhérents

contacter Michèle Scharf au 03 87 66 62 92

Club de randonnée à Woippy

Association Zig Zag Rando

- Rando douce : les 1er et 3ème jeudis du mois : parcours urbain ou campagnard de 6km environ.

Rendez-vous à 13h45, départ à 14h, devant la mairie.

Informations au : 06 51 12 28 18.

- Marche : les mardis et dimanches

- Marche nordique : le samedi voir site internet : zigzagrando.com pour le lieu et horaire de départ.

ÉDUCATION / PARENTS ENFANTS

Sortie entre parents au Café des Parents (EPE)

Jeudi 1er juin à 13h45

MJC des 4 Bornes

Renseignements auprès de la 5ème Borne au 07 81 79 24 52

Atelier Parents Jeux Vidéos

Mardi 6 juin de 9h30 à 11h30

MJC des 4 Bornes

Renseignements auprès de la 5ème Borne au 07 81 79 24 52

Conférence-débat

« parents zen, enfants zen » n°3 et 4

Maison Pour Tous

- Mardi 6 juin de 9h à 11h - Atrium :

« Les outils pour passer des moments conviviaux en famille »

- Lundi 12 juin de 9h à 11h - Atrium :

« Une activité créative en famille pour se détendre », favoriser la communication et sensibiliser les parents au développement sensori-moteur de leurs enfants et à leurs besoins de jouer.

Gratuit sur inscription. Garde enfant possible. 03 87 31 32 10 ou par mail : luisa@mpm-woippy.fr

Une intervenante professionnelle de l'EPE, éducatrice de jeunes enfants, échangera avec les parents. Mode de garde possible pour les enfants sur demande.

Sortie en famille au Parc animalier de Sainte Croix (Rhodes)

Mercredi 7 juin - journée

Départ MPT Atrium

Maison Pour Tous,

projets soutenus par la Politique de la Ville
Tarif : jusqu'à 3 enfants : 35 € par famille, 4 enfants et plus : 40 € par famille

Renseignement au 03 87 31 32 10

ou par mail : m.lefevre@mpm-woippy.fr

Spectacle atelier théâtre enfant

Jeudi 15 juin à 19h-Maison Pour Tous

Nathalie Zanin et ses élèves (7/12 ans)

vous présentent leur spectacle de théâtre, élaboré tout au long de l'année.

Petit-déjeuner entre parents

Mardi 20 juin à 9h30

MJC des 4 Bornes

Renseignements auprès de la 5ème Borne au 07 81 79 24 52

Rendez-vous au quartier

« Jardins Incroyables »

Vendredi 23 juin de 16h à 18h

Pour le lieu se renseigner auprès de la MPT

Maison Pour Tous

Les élèves de Jacques Yves Cousteau vous ouvrent les portes de leur aire Terrestre Educative, espace d'expérimentation où ils apprennent à préserver la biodiversité.

Spectacle Théâtre d'Impro

« La révolte »

Samedi 24 juin à 20h- Maison Pour Tous

Maison Pour Tous, en partenariat avec

la troupe d'improvisation de Metz le Minou

Les jeunes de la troupe se confrontent aux « anciens » à travers des saynètes d'impro toutes plus loufoques les unes que les autres.

Tarif : 5 €

Gala de danse moderne

Atelier enfant/ados

Vendredi 30 juin à 20h

Salle Saint-Exupéry

Maxine Maltête et ses élèves (4/16 ans) vous présentent leur spectacle de danse moderne, élaboré tout au long de l'année.
Gratuit

L'AGENDA

EMPLOIS

ID'EES INTERIM Metz recherche :

Un ou une secrétaire comptable pour une prise de poste immédiate sur Uckange.

Missions : Établir, mettre à jour un dossier, une base de données, établir des déclarations fiscales et sociales, suivi des commandes, la facturation.

C'est une mission longue qui potentiellement peut déboucher sur de l'emploi durable.

Valo entreprise, BVA SNCF recherche :

- Agent de tri des déchets, en interim, secteur Metz et Thionville

- Agent de production, en interim, secteur Basse-Ham

- Contrôleur qualité, en interim, secteur Fameck

- Opérateur sur presse, intérim, secteur Hagondange

- Aide cuisinier et serveur, CDDI 6 mois, secteur Norroy-le-Veneur

- Agent clientèle terrain, CDDI 6 mois, secteur Montigny-lès-Metz

- Electrotechnicien – Agent de production d'eau potable,

CDD 6 mois, CDI, secteur Montigny-lès-Metz

- Agent exploitation réseau, CDD 6 mois CDI, secteur Montigny-lès-Metz

- Agent de nettoyage industriel, CDDI de 4 mois

(renouvelable jusqu'à deux ans), secteur Florange

- Laveur de vitre, CDDI

- Agent entretien, CDDI 4 mois

(renouvelable jusqu'à deux ans), secteur Metz

- Agent de valorisation, CDDI de 4 mois renouvelable jusqu'à deux ans, secteur Florange

Plus de détails et de renseignements en vous adressant à la MEF !

Se rapprocher de la Maison de l'Emploi et de la Formation

3 rue du Chapitre à Woippy. Tél. : 03 87 31 95 87

FÊTE DES FRAISES

Concert Pink Floyd Project

Samedi 3 juin à partir de 20h30
Salle Saint-Exupéry

Mairie de Woippy en partenariat avec l'Union de Woippy

Concert gratuit, places **debout** à retirer en mairie ou en mairie annexe depuis le 29 mai, aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Marche du Rein

Dimanche 4 juin à 8h
Atrium

Organisée par l'association Zig Zag Rando
Inscription : 4 € dont 1.5 € est reversé à France Rein Moselle

Thé dansant

Dimanche 11 juin à 14h
(ouverture des portes à 13h)
Salle Saint-Exupéry

En partenariat avec le Carnaval Club
Entrée payante : 10 € avec un café et une pâtisserie

Feux de la Saint Jean

Samedi 24 juin à 16h
MJC Boileau Pré-Génie

En partenariat avec la MJC Boileau Pré-Génie/
Foyer Saint Eloy
Animations en journée et feux en soirée

L'AGENDA

Fête foraine

Du 3 au 10 juin
Place de l'hôtel de ville

DIVERS

Do It Yourself au Brico-Borne

Vendredi 2 juin de 14h à 16h
MJC des 4 Bornes

Vous souhaitez vous diriger vers des produits plus naturels, cet atelier est fait pour vous. Fabriquer des produits ménagers/cosmétiques à moindre coût à partir de recettes simples que vous pourrez reproduire chez vous.

Inscription auprès de la MJC au 07 67 42 23 37

Fête des voisins du quartier des 4 Bornes

Samedi 3 juin du parc de la MJC

Au programme : pique-nique sucré, grands jeux de société, chamboule tout, tir à l'arc, tournois de pétanque, ping-pong et spectacle musical « Gamma et Betz » de la Compagnie Les Fées du Logis.

Renseignements auprès de la 5^{ème} Borne au 07 81 79 24 52

Atelier cartonnage

Mardi 6 juin et mardi 27 juin de 18h30 à 21h30
MJC des 4 Bornes

Au rythme de chacun et avec l'aide d'Emmanuelle, artisanne d'art, vous confectionnez du petit mobilier ou des objets de décoration à base de carton recyclé !

Inscription auprès de la MJC au 07 67 42 23 37

Atelier PC Solidaire

Mercredi 7 juin de 17h30 à 19h30
MJC des 4 Bornes

Apprenez à monter et démonter un ordinateur fixe ainsi qu'à l'entretenir. Vous aurez aussi l'occasion d'installer un système d'exploitation et de vous initier aux enjeux du numérique.

À la fin de l'atelier vous pourrez repartir gratuitement avec un ordinateur fonctionnel !
Inscription auprès de la MJC au 07.67.42.23.37

Exposition de l'atelier photographie de la MJC

Du lundi 12 au vendredi 30 juin
Galerie de la MJC des 4 Bornes
Vernissage prévu le lundi 12 juin à 18h30

Sortie nature entre habitants

Samedi 10 juin (après-midi)
MJC des 4 Bornes

Renseignements auprès de la 5^{ème} Borne au 07 81 79 24 52

Permanence Bricol'au Brico-Borne

Mercredi 14 juin de 14h à 17h
MJC des 4 Bornes

Vous avez un projet de bricolage mais vous n'avez pas la place et les outils adaptés chez vous, le Brico-Borne vous ouvre ses portes !
Autonomie et espace adapté.

Inscription auprès de la MJC au 07 67 42 23 37

Brocante des 4 Bornes

Inscriptions à partir du lundi 12 juin à 14h
Brocante et marché des créateurs prévus le 9 septembre.

Tarif : 3 € le mètre /3 mètres minimum ;
5 mètres avec voiture

Renseignements au 07 81 79 24 52

Ouverture baignade à Woippy Plage

Le site de Woippy Plage sera ouvert à la baignade sous surveillance :

- Du 17 juin au 2 juillet, de 11h à 18h, le week-end uniquement.

- Du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre de 11h à 18h, du lundi au dimanche.

Braderie le 1^{er} juillet

Samedi 1^{er} juillet de 10h à 17h
Locaux des Magasins solidaires

(20 avenue de Thionville)

Association Secours populaire de Woippy
Une grande braderie où seront vendus vêtements, objets de décoration, et jouets. Une tombola et une vente de gâteaux seront organisées à cette occasion.

À noter que cette braderie est ouverte à tous et sera l'occasion de faire connaître cette association caritative.

Contact et renseignements :
mp.callet@gmail.com

Bibliothèque Pour Tous

Les mardis après-midis de 16h à 18h30

Vous pouvez aussi consulter la totalité de notre fonds, y compris les ouvrages enfants, librement, sur notre portail ouvert à tous :
<https://bibpourtouswoippy.fr>

Consommation Logement et Cadre de Vie (Association de Défense du Consommateur)

2 Place du Mail – 57140 Woippy Centre (près de la Poste).

Union Locale CLCV Woippy et Metz Nord
Ouverte tous les mardis de 10h à 12h

Accueil avec ou sans RV
au 07 71 63 38 49

mail : woippyetmetznord@clcv.org

Voyage au tyrol à l'occasion de la transhumance

Du 27 septembre au 1^{er} octobre 2023
(5 jours/ 4 nuits)

Association des séniors de Woippy Centre et shopping Evasion
Comprend transport, hébergement et pension (y compris boisson), visites guidées, soirée tyrolienne, assurance et taxe de séjour.
Tarif : 820 €

Renseignements auprès de Mme Humbert au 06 60 41 89 68



En partenariat avec la Ville de Woippy

**FORUM
INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE**

Jeudi 16 juin 2022
de 9h à 16h
Halle du Chapitre à Woippy



DIVERS

Avis à toutes les associations de Woippy

Nous invitons toutes les associations woippyennes à nous communiquer les événements et autres manifestations qu'elles organisent de manière à ce que nous les annonçons dans **la rubrique Agenda** du mensuel de la municipalité Le Woippyen. Étant précisé que ces informations doivent nous parvenir au plus tard **le 13 de chaque mois** pour des événements qui se déroulent le mois suivant et la 1^{ère} semaine du mois suivant (ex : septembre + 1^{ère} semaine d'octobre), par e-mail : journal@mairie-woippy.fr
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : **Vanessa Madelin** au Service communication de la mairie. Par téléphone au **03 87 34 63 41**

À l'approche des beaux jours pensez à vous inscrire au Centre communal d'Action sociale

Le plan canicule est un dispositif de prévention et de solidarité en cas de pics. Il permet d'apporter une écoute et un soutien aux personnes âgées de plus de 65 ans, fragiles et isolées.

Tous les ans, à l'approche de l'été, le CCAS de Woippy met en place ce dispositif de prévention pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Un registre unique recense les personnes les plus vulnérables.

L'inscription sur le registre du CCAS peut être réalisée par la personne concernée ou bien par un tiers.

Cette demande est à effectuer tous les ans.

Si vous le souhaitez, vous pouvez, à tout moment de l'année, vous inscrire sur le Registre du Plan Canicule auprès du CCAS.

Vous bénéficierez alors, en cas de déclenchement d'une alerte par le Préfet, d'une attention particulière, à savoir des appels réguliers par le service.

Sans réponse de votre part ou de la personne de confiance, un passage à votre domicile sera effectué.

Si vous ne souhaitez plus bénéficier de ce dispositif, un simple appel auprès du CCAS suffit à vous radier du registre.

Centre Communal d'Action sociale.
3 rue du Chapitre à Woippy. Tél. 03 87 31 31 33

Aux beaux jours, attention aux nuisances sonores des outils de jardin



En application d'un arrêté municipal du 23 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Attention : il est interdit de brûler les déchets verts et les produits végétaux

En vertu d'un arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 qui s'applique à toutes les communes de Moselle, il est interdit de brûler à l'air libre les déchets végétaux des ménages et des collectivités. Sont concernées les tontes de gazon, les feuilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes. Vous pouvez retrouver cet arrêté sur le site internet de la préfecture de la Moselle : <http://moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Prevention-des-nuisances/Interdiction-de-brulage-des-dechets-verts-a-l-air-libre>



Le Woippyen / n°63

Dépôt légal : **JUIN 2023** / Édité par Ville de Woippy

Siège : 1 place de l'Hôtel de Ville - 57140 Woippy

Mail : courrier@mairie-woippy.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Bertrand Patzek

Rédaction : Véronique Schmidt / Vanessa Madelin

Conception - Mise en page - Impression : Indola Presse

Tirage : 7000 exemplaires

Des permanences pour être le relais entre la police et la population

William Thouvenin, retraité et réserviste de la Police nationale, actuellement délégué à la cohésion police-population, assurera une permanence **le mardi 27 juin 2023 de 10h à 11h30** à la mairie de Woippy. Si vous souhaitez rencontrer William Thouvenin, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui en lui envoyant un email à :

ddsp57-dcpp-metz@interieur.gouv.fr

Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez également vous présenter spontanément.

Inscription aux concours des maisons et balcons fleuris 2023

Pour participer au concours des maisons et balcons fleuris 2023 merci de vous inscrire à l'accueil de la Mairie ou de la Mairie Annexe, ou un bulletin d'inscription vous sera remis. Vous avez jusqu'au vendredi 15 juillet pour vous inscrire. Le jury passera uniquement au domicile des personnes inscrites courant d'août.

Bonus Vélo

Afin d'aider à la transition écologique, l'Etat a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide. Les montants des aides sont disponibles sur ce site :

www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

ÉTAT-CIVIL

Ils sont venus au monde...

Sofiane BOUSHABA, le 30 octobre 2022

Ines BOIME, le 19 mars 2023

Safa ALAREDDIN, le 24 mars 2023

Ayden BASILUA ADAIWA, le 26 mars 2023

Anaé PHAM, le 29 mars 2023

Ils se sont unis...

Xhevair PLLAVA et René BASHA, le 22 avril 2023

Séverine ROULAND et Claude FERROUM, le 24 avril 2023

Maëva REEB et Abdelhalim ADJAUD, le 29 avril 2023

Ils nous ont quittés...

Izabela AGOYAN épouse OGUIENKO, le 1er avril 2023

Mohammed MOKHTARI, le 5 avril 2023

Rosa Maria SCHERF veuve THIRION, le 12 avril 2023

Jaky LÉONARD, le 19 avril 2023

Khaddouj MACHROU, le 21 avril 2023

Benaïssa MOKHTARI, le 22 avril 2023

Christiane BOZEK épouse FAISEAUX, le 22 avril 2023

Paulette LENFANT veuve KIRCHER, le 24 avril 2023

Maria PICONE veuve ZAFFUTO, le 25 avril 2023

Didier BATIZE, le 2 mai 2023

Joséphine HOLZER veuve BEHR, le 1er mai 2023

Marie-José SIEBERT, le 5 mai 2023

Gabrielle WOLF veuve GROSCLAUDE, le 6 mai 2023

Christine MEDER épouse BROCKER, le 10 mai 2023